

MÉMOIRE

Projet minier Horne 5 à Rouyn-Noranda

Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par
Ressources Falco Ltée

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par Claire Firlotte, citoyenne

Le cycle minier en Abitibi

Depuis le siècle dernier Rouyn-Noranda et la région de l'Abitibi ont vécu plusieurs cycles associés au domaine minier et au prix des métaux: des « booms » suivis de « crashes », donc une effervescence suivie de départs massifs de familles, d'une perte de valeur des propriétés, de chômage, de problèmes sociaux, de détérioration des infrastructures suite découlant d'une diminution importante des revenus fiscaux des municipalités.

Par ailleurs après un « crash » ayant duré plusieurs années, la venue d'un promoteur providentiel est toujours espérée et souvent salutaire pour une communauté. Mais pas toujours. À Malartic par exemple, la venue d'un gros projet de mine d'or, avec ses promesses de revitalisation, a plutôt entraîné à la hausse le coût des logements, des maisons, des taxes et des services et a accentué les écarts entre riches et pauvres. En plus de créer une fracture sociale importante. Tous les résidents ne travaillent pas à la mine et ne font pas un gros salaire. Les « exclus » en arrachent. Et les perspectives de l'après-mine pour cette ville sont plutôt sombres.

La supposée prospérité abitibienne générée par les mines est également synonyme de consommation excessive et d'une augmentation des diverses pressions sur le territoire et de la pollution. Elle génère aussi des impacts majeurs sur les PME puisque les minières, avec leurs salaires élevés, y drainent la rare main d'œuvre technique et spécialisée dont elles disposent, les obligeant souvent à réduire leurs services offerts à la population et à hausser leurs tarifs. Les clients de ces PME subissent une perte d'expertise et de qualité en plus d'une hausse des coûts et des délais pour obtenir un service. Dans les villes minières, il est notamment de plus en plus difficile de trouver un électricien ou un mécanicien compétent pour ses besoins résidentiels et personnels. Cette réalité s'applique à plusieurs corps d'emplois majoritairement masculins dans les domaines de la construction, de l'automobile et des services techniques.

Qu'en est-il du projet Horne 5 de Falco qui nous arrive en 2024 ?

Le promoteur annonce son projet comme une bonne nouvelle, en faisant valoir d'importantes retombées économiques et une contribution au nécessaire virage énergétique et écologique. Passons vite sur les supposées vertus écologiques ; il s'agit principalement d'une mine d'or, donc l'argument n'est pas du tout pertinent. Mais qu'en est-il des 500 emplois promis et de leurs retombées ? Horne 5 n'est malheureusement pas un projet providentiel arrivant à point lors d'un creux économique et un « peak » de chômage. Bien au contraire. Il arrive au plus mauvais moment. Rouyn-Noranda n'est pas prête à

l'accueillir et il lui causera bien plus d'embêtements qu'autre chose. Et **beaucoup d'impacts sociaux et économiques négatifs sont anticipés.**

Rouyn-Noranda vit actuellement plusieurs crises. Dont des pénuries qui ne sont pas près de se résorber : des raretés historiques et généralisées de main d'œuvre, de logements et de services, entre autres dans les services que vont requérir les familles de ces 500 travailleurs attendus par le projet (santé, services de garde, écoles). On y manque déjà cruellement de médecins, d'infirmières et préposés, d'éducatrices en milieu de garde, d'enseignants, de dentistes, de physiothérapeutes, de mécaniciens, de techniciens de toutes sortes, et le recrutement n'a jamais été aussi difficile. Les commerces ont considérablement réduit leurs heures d'ouverture et plusieurs restaurants ont fermé, faute de personnel compétent. Les PME peinent déjà à retenir le peu de travailleurs spécialisés que les minières ne leur ont pas encore subtilisés. Elles se tournent vers l'immigration mais c'est compliqué ; il est difficile de recruter des travailleurs formés et compétents et ensuite de les loger avec leur famille.

Alors où Falco prévoit-elle recruter ses travailleurs et les loger ? **Que prévoit-elle faire pour ne pas causer de préjudices aux employeurs locaux actuels et ne pas aggraver la pénurie de main d'œuvre et la crise du logement ?** Si on se fie aux réponses obtenues lors de la première partie des audiences, **pas grand-chose !**

Dans son étude d'impacts, **Falco a très peu documenté les impacts sociaux et économiques négatifs.** Ils sont pourtant nombreux. Assez nombreux pour remettre en question le « timing » de ce projet dans une ville comme Rouyn-Noranda. Il n'est donc pas surprenant que la minière n'ait prévu et exprimé publiquement aucun engagement concret à recruter sa main d'œuvre sans dépouiller les employeurs locaux, à construire des logements et à financer l'ajout de services. Elle n'a rien prévu non plus pour éviter de créer une pression additionnelle sur l'offre de services de santé locaux, déjà déficitaire. Lorsque questionnée sur ses intentions, la porte-parole de Falco répond systématiquement la même chose depuis un an : « Nous allons participer, collaborer avec la Ville et les acteurs locaux », « Nous avons déjà participé à un comité sur le logement dans le passé, nous pourrions participer à d'autres réunions ». Bref, Falco pellette la responsabilité du logement et des services dans la cour de la Ville et entrevoit seulement de « collaborer ». Fortement incitée, lors d'assemblées publiques, à exprimer une volonté de prendre en charge le financement de nouveaux logements, services et infrastructures, la porte-parole s'est contentée de répondre que Falco « va offrir son support » et « est ouverte à payer sa juste part ». **Aucun engagement concret, aucun budget prévu.**

Dans le contexte actuel à Rouyn-Noranda, ces réponses sont inacceptables. Les citoyens de cette ville paient déjà des taxes très élevées et tout nouveau développement effectué à leurs frais ne pourra que générer une augmentation de leur fardeau fiscal. Les coûts de construction y sont plus importants qu'ailleurs et les taux d'intérêt sont encore trop élevés. Les terrains à construire sont rares. Et la Ville peine déjà à trouver des solutions pour reloger les 200 familles expropriées de la future zone tampon avoisinant la fonderie Horne. Ce n'est surtout pas le temps d'imposer la venue de 500 nouvelles familles. On ne doit pas oublier non plus que l'arrivée de quelques milliers de nouveaux résidents risque d'entraîner des dépenses importantes afin d'augmenter la capacité de la municipalité de traiter davantage d'eau potable, d'eaux usées et de déchets. De nouveaux bassins d'épuration seront notamment requis et l'aménagement d'un nouveau site d'enfouissement sera nécessaire beaucoup plus tôt qu'initialement prévu. Qui paiera pour tout ça ? N'oublions pas qu'une mine souterraine ne paie pas autant d'impôts fonciers qu'on pourrait l'imaginer. Elle occupe peu de superficie terrestre et comporte relativement peu de bâtiments.

Lorsque questionnée sur le recrutement de main d'oeuvre, Falco répond avec un optimisme déconcertant qu'elle a prévu trouver 80% de ses travailleurs en puisant dans le bassin local actuel de travailleurs et

d'étudiants. Donc qu'elle ne fera venir de l'extérieur que 100 travailleurs sur 500, ce qui réduira considérablement la pression sur le logement et les services. Or, elle semble occulter le fait que les employeurs locaux qui se verront ainsi privés de leur main d'œuvre recrutée par Falco, et de leurs futurs employés sur le point de terminer leurs études ou leur formation professionnelle, seront forcés de se tourner vers l'extérieur de la région, voire vers l'immigration, pour combler le vide. Donc d'importer eux-mêmes environ 400 nouvelles familles, qu'il faudra loger, soigner, éduquer et desservir. Selon ce scénario, **Falco pellette cette fois les problèmes dans la cour des entreprises locales** ! Et leur impose un défi colossal puisqu'attirer à Rouyn-Noranda des travailleurs et de jeunes diplômés est déjà ardu. C'est loin des grands centres, le logement y est rare et cher, et la ville a la triste réputation d'être polluée.

Il est important de souligner que l'étude d'impacts du projet Horne 5 date d'environ huit ans et que **le contexte socio-économique qui prévalait à Rouyn-Noranda a beaucoup changé** depuis. En 2024 on constate une pénurie généralisée de main d'œuvre, on assiste aux départs massifs à la retraite des « boomers » avec peu de relève, le logement est devenu rare et son coût a explosé, tout comme celui des emprunts, et la Covid a induit chez les travailleurs de nouveaux besoins et attitudes face au travail, comme le télétravail, les horaires flexibles et réduits et un roulement parfois excessif. Aussi, et cela doit absolument être pris en compte dans l'analyse actuelle, **il y a plusieurs projets miniers en chantier en Abitibi** et à Rouyn-Noranda en particulier, dont certains prévoient une mise en exploitation à court et moyen terme et **qui exerceront eux aussi une pression sur le bassin de main d'œuvre, le logement et les services**. Aucune mine actuelle ne prévoit fermer d'ici quelques années, donc on ne pourra pas compter sur un transfert de main d'œuvre. Aucune mention de tout ça dans l'étude de Falco. Ni du fait que l'attractivité de Rouyn-Noranda en a pris un coup depuis la « crise de l'arsenic » de 2022, découlant de la publication de rapports de la Santé publique sur les impacts de la fonderie Horne. Le recrutement, notamment en santé, n'a jamais été aussi difficile. On peine à soigner les résidents actuels de cette municipalité alors penser qu'on pourra desservir 500 familles additionnelles est plutôt utopique.

D'autres impacts sociaux et économiques auraient dû être documentés dans l'étude d'impacts. L'arrivée d'un employeur qui paie des salaires élevés accentue les inégalités et augmente le nombre de laissés pour compte et d'itinérants. Entre autres parce que la rareté des logements tire leur coût vers le haut de façon substantielle et provoque la disparition de logements abordables, qui seront achetés par des promoteurs et rénovés afin de répondre à la demande des mieux nantis. La richesse accrue de certains pousse également des tas de commerçants et fournisseurs à augmenter leurs prix ; on le constate rapidement en comparant le prix des matériaux de construction, des services, de l'essence et de la nourriture avec celui d'autres régions. La « capacité de payer » perçue détermine souvent les échelles de prix.

Falco a plutôt choisi, dans le volet impacts sociaux son étude, de parler de l'impact de son projet sur les pistes de VTT et de motoneige. Et lorsqu'elle discute de logement et de services, elle le fait uniquement avec ses interlocuteurs de choix, comme la Ville et la Chambre de commerce, et aborde ces thèmes sous l'angle de ses besoins à elle et non ceux des citoyens que son projet impactera. En matière de logement, de formation et de services, elle leur passe ses commandes ! Nous sommes pourtant au 21^e siècle. D'autres promoteurs ont compris de leur côté qu'aujourd'hui, il faut agir autrement, travailler avec les organismes communautaires et être pro-actifs et engagés dans la recherche de solutions aux impacts négatifs de son projet. Les seules retombées économiques associées à la consommation de biens chez les commerces locaux ne suffisent plus à faire accepter un projet. **Le promoteur doit débarquer avec des solutions, un plan, un budget pour le financer.**

Rappelons-nous également que la durée de vie prévue du projet Horne 5 est de 15 ans. C'est vite passé, 15 ans dans la vie d'une communauté. **Qu'en sera-t-il de l'après-mine ? Quelques lignes seulement dans l'étude, beaucoup de pensée magique.** Falco se dit convaincue que d'autres projets vont apparaître et que la population ne souffrira pas de la perte soudaine de 500 emplois. On le sait pourtant, en Abitibi, que les après-mines peuvent être douloureux...

Ma recommandation

Horne 5 est d'abord une mine d'or. Sa contribution à la transition énergétique sera donc minime. Et de l'or, on en produit déjà trop au Québec. Sans compter que d'autres projets de mines d'or sont déjà en chantier en région.

Ce projet vise à exploiter un gisement en profondeur sous une ville et directement sous une fonderie et une usine d'acide sulfurique, dans un sol déjà fragilisé par la présence de nombreuses galeries minières non remblayées, héritage d'une ancienne mine d'or et de cuivre. Les risques associés à la sismicité induite par les dynamitages quotidiens de cette nouvelle exploitation semblent bien réels et inquiètent non seulement les citoyens, mais aussi Glencore, qui exige des garanties financières majeures en cas d'affaissement du sol. Mais la Ville, elle, n'aurait rien exigé puisque l'étude d'impacts minimise ce risque (dont Glencore, elle aussi une minière, est bien consciente de son côté). Il n'y a aucun expert en sismicité au gouvernement du Québec, si bien que les citoyens ayant participé aux audiences n'ont pas pu obtenir de réponses claires à leurs questionnements. Impensable mais vrai.

Les impacts sociaux et économiques négatifs n'ont pas été documentés. Et l'étude a été rédigée il y a huit ans, alors que le contexte local a beaucoup évolué depuis, avec l'apparition de pénuries jamais vues de logements, de main d'œuvre et de services. Le promoteur compte sur la Ville et les « acteurs locaux » pour trouver et financer des solutions à l'aggravation des pénuries que son projet va entraîner. Et compte sur les employeurs locaux, qu'il risque de vampiriser, pour recruter et loger de nouveaux travailleurs.

Suis-je rassurée ? Non, pas du tout.

Dans ce contexte, je juge le projet inacceptable dans sa forme et son « timing » actuels. Je recommande donc au ministère responsable de l'autoriser de refuser le projet Horne 5.